

ASSEMBLÉE — 37^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 31 : Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique

AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA RÉUNION
RÉGIONALE SPÉCIALE DE NAVIGATION AÉRIENNE AFRIQUE-OCÉAN INDIEN

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

SOMMAIRE ANALYTIQUE

La Réunion régionale spéciale de navigation aérienne Afrique-océan Indien (AFI) (SP AFI/08 RAN), tenue à Durban (Afrique du Sud) du 24 au 29 novembre 2008, a été la première à traiter de questions non directement liées au plan régional de navigation aérienne. Elle s'est concentrée principalement sur les questions de sécurité et sur le suivi de l'avancement du Programme de mise en œuvre complet AFI (ACIP).

Suite à donner: l'Assemblée est invitée :

- a) à prendre note des activités continues des États, du Secrétariat et du Groupe régional de planification et de mise en œuvre AFI (APIRG) dans la mise en œuvre des recommandations de la Réunion régionale spéciale AFI/08 ;
- b) à charger le Secrétariat d'analyser le plan d'action en coordination avec les États et de déterminer les ressources nécessaires aux États pour sa mise en œuvre ;
- c) à demander au Conseil d'identifier les sources de financement pour les États en vue de la mise en œuvre du plan d'action ;
- d) à encourager les parties prenantes à appuyer les États pour la mise en œuvre des recommandations de la Réunion régionale spéciale AFI/08.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux objectifs stratégiques A et D.
<i>Incidences financières :</i>	Les ressources nécessaires pour les activités mentionnées dans la présente note sont prévues dans le budget proposé pour 2011 à 2013.
<i>Références :</i>	Rapport de la Réunion régionale spéciale AFI/08 (Doc 9930)

1. INTRODUCTION

1.1 La Réunion régionale spéciale de navigation aérienne Afrique-océan Indien (AFI) (SP AFI/08 RAN), tenue à Durban (Afrique du Sud) du 24 au 29 novembre 2008, était considérée comme spéciale non seulement parce qu'elle ne traitait pas directement de questions relatives au plan régional de navigation aérienne mais aussi parce qu'elle était axée sur les questions de sécurité et sur le suivi de l'avancement du programme de mise en œuvre complet AFI (ACIP). La réunion était divisée en comités distincts Sécurité et Efficacité. À noter que de nombreuses recommandations du comité Efficacité concernaient la sécurité, car ce comité a aussi traité de la sécurité de la navigation en plus de l'efficacité, alors que le Comité Sécurité a traité de questions concernant principalement la sécurité des vols. De plus, on ne peut traiter d'améliorations dans l'efficacité sans y intégrer aussi la sécurité.

1.2 La réunion SP AFI/08 RAN n'a pas indiqué de priorité d'examen ou de mise en œuvre pour chaque recommandation, mais le Conseil a observé que l'approche fondée sur les performances que les méthodologies de mesure de l'avancement adoptées par la réunion fourniraient aux parties prenantes une base de référence dans la région, à utiliser dans l'établissement des priorités dans leur domaine d'intérêt. Le Conseil a été informé que les fiches du cadre de performance (FCP) étaient un outil de gestion efficace pour la mise en œuvre de diverses recommandations. D'autre part, le Conseil a demandé que la Commission de navigation aérienne présente un rapport d'avancement sur la mise en œuvre des recommandations de la réunion SP AFI/08 RAN, pour qu'il l'examine en vue de le soumettre à la 37^e session de l'Assemblée. Il convient de noter que le suivi des recommandations concernant l'efficacité sera assuré par le Groupe régional de planification et de mise en œuvre AFI (APIRG) sur une base permanente, alors que de nombreuses questions de sécurité des vols seront traitées par le Groupe régional pour la sécurité de l'aviation – Afrique (RASG-AFI) et l'ACIP. L'Appendice à la présente note contient un plan d'action qui indique :

- a) l'état actuel de la mise en œuvre par les États, le Secrétariat et l'APIRG des recommandations de la réunion SP AFI/08 RAN ;
- b) des dates cibles précises pour la mise en œuvre, pour chaque recommandation ;
- c) une catégorisation des recommandations en projets à court (2010-2011), moyen (2010-2015) et long terme (permanents) ;
- d) les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des recommandations ;
- e) l'entité qui doit rendre compte de chaque recommandation.

2. CONCLUSION

2.1 Plusieurs initiatives notables conçues par la réunion SP AFI/08 RAN visent à améliorer la sécurité et l'efficacité dans la région AFI. La réunion a identifié les principes fondamentaux qui pourraient avoir des incidences à moyen et à long terme sur la culture de sécurité des États de la région AFI. La réunion SP AFI/08 RAN n'a pas expressément traité des ressources nécessaires pour donner suite aux recommandations. Elle s'est plutôt focalisée sur les besoins cruciaux en matière de sécurité et d'efficacité dans la région. Toutefois, certaines des recommandations envisagent des programmes de travail complets qui pourraient nécessiter des activités substantielles de la part des États, avec des incidences financières. Le Conseil estime qu'il faudrait s'efforcer de trouver des sources de financement.

À cet égard, il conviendrait de distinguer clairement entre les crédits dont l'OACI aurait besoin pour des projets liés à l'ACIP et les crédits nécessaires pour la mise en œuvre de ces projets par des États ou groupes d'États avec le soutien de donateurs. Dans le domaine de la sécurité, l'ACIP, les bureaux régionaux et le siège de l'OACI sont appelés à fournir des ressources. À cet égard, un soutien de la communauté mondiale est essentiel à la mise en œuvre de toutes les recommandations, succès qui conduirait à une amélioration de la sécurité de navigation dans la région AFI. Entre-temps, le Conseil continuera de suivre activement la mise en œuvre des recommandations grâce aux rapports de l'APIRG et du RASG-AFI.

APPENDICE

**PLAN D’ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS
DE LA RÉUNION SP AFI/08 RAN**

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
3/1	Participation de l’OACI à la mise en œuvre de projets d’aviation civile Projet à long terme	L’OACI va continuer de participer à des projets nationaux/régionaux d’aviation civile, à travers la Direction de la coopération technique (TCB). De nouveaux projets, portant sur les questions de sécurité, particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre des plans de mesures correctrices de l’USOAP, ont été lancés avec plusieurs États. Les initiatives sont menées sur une base permanente.	Projets nationaux/régionaux d’aviation civile harmonisés et intégrés pour aider les États à se conformer aux SARP de l’OACI.	Manque de financement ; manque de sensibilisation aux priorités de l’aviation à haut niveau dans la plupart des États et manque de volonté politique pour appuyer les projets d’aviation.	États, bureaux régionaux, TCB	Mise en œuvre en continu
3/2	Mise en œuvre du programme ACIP Projet à long terme	L’ACIP a établi des liens de communication avec tous les États de la Région AFI. Il communique son programme d’activités par communications directes (courriels, lettres, etc.) et par son site web. Les activités et programmes ACIP sont aussi publiés dans des médias d’aviation africains et sur le site web principal de l’OACI.	Sécurité de l’aviation rehaussée.	Limitations des technologies disponibles dans les États et chez les parties prenantes.	États, ACIP, bureaux régionaux	Mise en œuvre en continu
3/3	Approche fondée sur les performances et mesure des performances Projet à court terme	En avril 2010 des sous-groupes d’APIRG ont entrepris des travaux additionnels pour développer les objectifs de performance établis à l’initiative de la réunion SP AFI/08 RAN liés aux domaines ATM, AIS/MAP, SAR et CNS.	Planification et mise en œuvre régionales de la navigation aérienne fondées sur les performances.	Des ressources sont nécessaires pour aider les États à comprendre et à mettre en œuvre le concept.	Bureaux régionaux	2011

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		Dans le cadre du mécanisme de projet spécial de mise en œuvre, un atelier régional sur le cadre de performance se tiendra en décembre 2010 en vue de mettre en place une aptitude régionale à entreprendre la planification de systèmes de navigation aérienne à l'aide des fiches du cadre de performance (FCP).			Siège de l'OACI	2010
4/1	Mise en œuvre des éléments cruciaux en matière de sécurité Projet à long terme	Les huit éléments cruciaux sont abordés dans l'analyse d'écart avec les États. Plus de 90 % des États ont déjà été examinés. De plus, ces éléments ont été traités dans le cadre du programme universel d'audits de la supervision de la sécurité (USOAP).	Cadre réglementaire bien organisé en matière d'aviation civile, avec un système complet de sécurité de l'aviation civile.	L'assistance aux États est entravée par les limitations des ressources des bureaux régionaux.	États, bureaux régionaux	Mise en œuvre en continu
4/2	Supervision améliorée Projet à court et moyen terme	Un soutien a été donné aux États membres du Groupe de l'accord de Banjul (BAG) en vue de l'instauration d'une Organisation régionale de supervision de la sécurité (BAGASOO), devenue opérationnelle le 1 ^{er} mai 2010 ; le cadre d'une organisation régionale a été élaboré pour les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Mauritanie (février 2010) ; ce cadre devrait être opérationnel en décembre 2010 ; une consultation avec les États de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et Sao Tomé-et-Principe a été menée à bien (février 2010). Un accord a été conclu avec les États partenaires de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) au sujet d'un soutien à l'Agence de supervision de la sécurité et de la sûreté	Système de supervision réglementaire en place.	Il y a des goulets d'étranglement dans certaines communautés économiques régionales.	États, ACIP, bureaux régionaux, TCB	BAGASOO opérationnelle à compter du 3 mai 2010 ; signature d'un accord cadre UEOMA-Mauritanie prévue en 2010 Début de consultations avec les États de la CEMAC et Sao Tomé-et-Principe attendu en 2010 L'élaboration des éléments indicatifs

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		<p>de l'aviation civile (CASSOA), pour rehausser son efficacité en qualité d'Organisme régional de supervision de la sécurité (RSOO) pour les États partenaires de la CAE. Le bureau Afrique orientale et australe (ESAF) de l'OACI travaille activement à la fourniture d'orientation et d'assistance à la CASSOA dans ce domaine. Un atelier de deux semaines sur l'élaboration d'éléments indicatifs harmonisés a été organisé au bureau ESAF, sous la conduite de l'expert régional en sécurité des vols du bureau ESAF, en coordination avec le Groupe de travail technique de la CASSOA. En outre, le bureau (ESAF) participe activement à la création d'un centre régional de médecine aéronautique sous l'égide de la CASSOA pour les États partenaires de la CAE. Une analyse d'écarts est en cours pour les États de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et une réunion est prévue au quatrième trimestre de 2010 avec les Directeurs généraux en vue de déterminer les projets prioritaires.</p> <p>Les équipes de sécurité des bureaux régionaux sont responsables du suivi du soutien technique qui est apporté aux RSOO et aux COSCAP afin de veiller à la durabilité des réalisations.</p>				<p>harmonisés pour la CASSOA est achevée.</p> <p>L'étude de faisabilité sur la création d'un centre régional de médecine aéronautique a été achevée et sera présentée au Conseil de la CASSOA pour approbation au troisième trimestre de 2010.</p> <p>Achèvement du soutien à la CASSOA attendu en décembre 2010 au plus tard</p>
4/3	Programme national de sécurité	Des cours de formation au programme national de sécurité (PNS) ont été organisés pour tous les États de la région AFI ; des programmes régionaux de sécurité ont été élaborés dans le cadre	Les PNS sont établis et la sécurité est améliorée.	Suivi limité par les États pour mettre en œuvre les programmes proposés.	États, ACIP, bureaux régionaux	Il est prévu que la région AFI aura un programme régional de sécurité à la fin de

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
	Projet à moyen terme	de l'établissement des RSOO, et des cours de gestion intégrée de la sécurité ont été fournis à des États pour servir d'outils dans l'élaboration de leurs PNS. Les équipes de sécurité des bureaux régionaux sont responsables du suivi de la mise en œuvre des programmes nationaux de sécurité.				2010 au plus tard. Tous les États devraient avoir élaboré leur PNS au plus tard en juillet 2012.
4/4	Mise en œuvre du système ADREP/ECCAIRS Projet à long terme	L'ACIP a mené en 2009 deux cours sur les systèmes de notification des incidents d'aviation (ECCAIRS), pour le compte du Centre européen de coordination. Du personnel technique d'ECCAIRS a dispensé un cours pour les utilisateurs finals à Lusaka (Zambie) du 17 au 27 mai. La Zambie, l'Angola, le Zimbabwe, le Botswana, le Kenya, l'Ouganda et Maurice ont participé à ce cours. Les équipes de sécurité des bureaux régionaux sont responsables du suivi de la tenue des cours ECCAIRS.	Création de la base régionale de données de sécurité et accès aux données de sécurité.	Faire avancer une culture adéquate de compte rendu ; manque de suivi de la part des États et des parties prenantes.	États, ACIP, bureaux régionaux	Mise en œuvre en continu
4/5	Établissement d'organismes régionaux d'enquête sur les accidents Projet à court et moyen terme	Dans le cadre de soutien fourni pour l'établissement des RSOO, l'ACIP a aussi élaboré des cadres organisationnels, juridiques et financiers pour l'établissement d'organismes régionaux d'enquête sur les accidents (RAIA). Les États membres du BAG ont établi un RAIA (opérationnel à compter de septembre 2010) ; un accord cadre a été élaboré pour l'établissement d'un RAIA dans les États membres de l'UEMOA et	Enquêtes efficaces et indépendantes sur les incidents et les accidents.	Il y a des goulets d'étranglement dans certaines communautés économiques régionales.	États, ACIP, bureaux régionaux, TCB	Septembre 2010 (BAG) Décembre 2010 (UEMOA) Mars 2011 (CEMAC) Juillet 2011 (CAE)

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		<p>la Mauritanie ; il sera signé au niveau approprié.</p> <p>Des consultations ont eu lieu en avril 2010 avec les États partenaires de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) en vue de l'établissement de l'organisme d'enquête sur les accidents dans la CAE, et en juillet 2010 pour les États membres de la CEMAC et Sao Tomé-et-Principe. Les processus d'établissement d'un RAIA dans les États de la SADC suivront la détermination des priorités par les Directeurs généraux lorsque l'analyse d'écarts sera achevée.</p> <p>Deux cours de formation en AIG (anglais et français) ont été dispensés en 2010.</p>				<p>Septembre 2011 (SADC)</p> <p>Cours de formation dispensés en continu</p>
4/6	<p>Enquêtes sur les incidents ATS et communication de renseignements complets aux parties concernées</p> <p>Projet à long terme</p>	<p>Les bureaux régionaux ont transmis le rapport du Groupe d'analyse des incidents ATS (AIAG) – 2009 aux États et ont demandé instamment des mesures de suivi et une enquête sur les incidents ainsi que le retour d'information.</p> <p>En plus des réunions de l'AIAG, le Groupe d'action tactique (TAG) a commencé en juillet 2009 et il a demandé aux États et aux compagnies aériennes d'enquêter sur les rapports de conditions insatisfaisantes (y compris les incidents ATS) et de faire remonter l'information. Les deux mécanismes vont se poursuivre.</p> <p>TAG/2 a été organisé les 23 et</p>	<p>Enquêtes efficaces et indépendantes sur les incidents</p> <p>Partage des renseignements sur la sécurité</p>	<p>Manque de suivi de la part des États et des parties prenantes. Dans certains cas, les États retardent, afin d'accepter des missions d'assistance.</p>	TAG, États	<p>Mise en œuvre en continu</p>

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		24 avril 2010. Voir également les remarques sur la recommandation 6/7.				
4/7	Compte rendu des incidents ATS Projet à long terme	Le mécanisme TAG a été utilisé efficacement pour le suivi des comptes rendus d'incidents reçus pour la plupart par voie électronique. La réunion ATS/AIS/SAR SG/11 a eu lieu en avril 2010 ; elle a examiné l'utilisation du modèle de formulaire de compte rendu d'incident (Doc 4444, Appendice 4) et a entrepris de le rendre plus convivial.	Mise en œuvre d'une bonne culture en encourageant les exploitants de services aériens à rendre compte des incidents. Des comptes rendus plus réguliers, en particulier de la part des contrôleurs de la circulation aérienne et des équipages de conduite.	Manque de suivi de la part des États et des parties prenantes. Dans certains cas, les États retardent, afin d'accepter des missions d'assistance.	ATS/AIS/SAR SG, exploitants de services aériens, IATA	Mise en œuvre en continu
4/8	Programme de soutien de la mise en œuvre et du développement (ISD) Projet à long terme	Les États ont été avisés que l'ISD peut aider à rectifier les carences en matière de supervision de la sécurité et promouvoir l'établissement de partenariats.	Assistance aux États pour résoudre les carences en matière de supervision de la sécurité.	Manque de financement à long terme.	Siège de l'OACI	Mise en œuvre en continu
4/9	Les programmes COSCAP en Afrique Projet à court et moyen terme	Les bureaux régionaux suivent constamment les activités des COSCAP existants. La transformation des COSCAP en RSOO se fait avec l'assistance de l'ACIP. Voir la Recommandation 4/2.	Établissement d'organismes de sécurité à l'appui des systèmes nationaux de sécurité de l'aviation civile.	Manque de financement à long terme pour certains des COSCAP, susceptible de persister pour les RSOO.	TCB, bureaux régionaux, ACIP	2011
5/1	Méthodologie de planification régionale en matière de sécurité Projet à moyen terme	Des analyses d'écarts ont été effectuées pour 46 États jusqu'en mars 2010, elles devraient être achevées pour les autres États d'ici le troisième trimestre de 2010 ; les niveaux de maturité ont été identifiés, les projets prioritaires ont été déterminés et des plans d'action ont été élaborés. Le soutien est exécuté à tous	Planification intégrée et harmonisée en matière de sécurité.	Voir Rec. 4/2 et 4/9.	ACIP, bureaux régionaux, États	Analyses d'écarts achevées 2011 – tous les plans d'action seront finalisés et les activités seront lancées

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		les niveaux.				2012 – la deuxième série d’analyses d’écarts sera lancée pour évaluer les progrès réalisés.
5/2	Engagement des gouvernements et de l’industrie à coopérer Projet à long terme	La réunion SP AFI/08 RAN a été convoquée dans un esprit de collaboration entre les États et l’industrie pour les questions de sécurité. Afin de renforcer encore la coordination avec l’industrie, le RASG-AFI a été créé.	Coordination harmonieuse avec toutes les parties prenantes.	Coopération limitée entre le gouvernement et l’industrie.	OACI, États, parties prenantes	Mise en œuvre en continu
5/3	Capacité de supervision de la sécurité Projet à court terme	Dans la plupart des cas, des analyses d’écarts indiquent que les États ne sont pas en mesure d’établir et d’entretenir un système efficace et durable de supervision de la sécurité; en conséquence, la plupart des États sont convenus que l’établissement d’un RSOO est prioritaire. L’ACIP soutient activement l’établissement de RSOO et de RAIA (voir Rec. 4/2 ci-dessus).	Participation des États au RSOO	Il faut aider les États à traiter les problèmes graves de sécurité pour mettre en œuvre en temps opportun le concept de <i>Close approach probability</i> (CAP) (probabilité de rapprochement presque critique) approuvé par la SOA. On pourrait aider certains États dans leurs efforts de mise en œuvre en offrant des affectations de	États, ACIP, bureaux régionaux	Comme en Rec. 4/2 ci-dessus

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
				<p>courte durée en attendant la création des RSOO et les projets de la TCB.</p> <p>À cet égard, les bureaux régionaux sont soumis à des contraintes en raison de pénuries de personnel.</p>		
5/4	<p>Création de groupes régionaux de sécurité de l'aviation</p> <p>Projet à court terme</p>	Le Conseil, en mai 2010, a créé des groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG).	Environnement de sécurité rehaussée de l'aviation civile.	Néant.	Bureaux régionaux, États, industrie	Achevée
5/5	<p>Le Programme de coopération technique de l'OACI pour la région AFI</p> <p>Projet à long terme</p>	La Direction de la coopération technique (TCB) élabore des procédures pour évaluer la satisfaction de la clientèle quant aux projets de coopération technique et déterminer les secteurs qu'il faut améliorer.	Mise en œuvre efficace et satisfaisante de projets OACI.	La réunion DGCA/3, tenue en novembre 2009, a exprimé sa préoccupation au sujet de la qualité des consultants choisis par la TCB pour divers projets en cours dans la région et elle a demandé à l'OACI d'améliorer le processus de sélection pour s'assurer que les candidats sélectionnés ont les qualifications et l'expérience requises.	TCB, bureaux régionaux	Mise en œuvre en continu

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
5/6	Appui aux États dans leurs responsabilités de supervision Projet à long terme	Un appui continu est fourni au cours des missions OACI. Lors de la réunion DGCA/3, tenue en novembre 2009, il avait été convenu que les États feraient un rapport trimestriel sur les mesures qu'ils prennent pour rectifier les insuffisances identifiées. Des lettres ont été envoyées aux États par les deux bureaux régionaux pour encourager les États à rendre compte des progrès réalisés.	Supervision rehaussée de la sécurité par les AAC. Un retour d'information est attendu des États.	Nombre limité de réponses aux lettres aux États ; les États sont encouragés à répondre davantage dès que possible.	Bureaux régionaux, États	Mise en œuvre en continu
5/7	Élaboration et mise en œuvre d'un système régional de compte rendu sur la sécurité Projet à moyen terme	Une formation à l'ECCAIRS a été dispensée et continuera d'être dispensée par l'ACIP (voir 4/4 ci-dessus). Les États ont été encouragés à mettre en œuvre l'outil ECCAIRS/ADREP dans le cadre de la formation dispensée. Des ateliers sur ECCAIRS ont été organisés à Luanda/Angola, Lusaka/Zambie et Harare/Zimbabwe et ils ont été bien accueillis par tous les États participants. En outre, le bureau ESAF organisera, d'ici la fin de 2010, deux cours de formation sur le système de compte rendu ECCAIRS, un à Nairobi (Kenya) et un autre à Dubaï, sur une base de recouvrement des coûts, pour les exploitants PAM parrainés par le PAM.	Base de données régionale en matière de sécurité et accès aux données de sécurité.	Promouvoir une culture de compte rendu adéquate ; veiller au suivi pour mettre en œuvre et utiliser les systèmes.	États, ACIP, bureaux régionaux	L'outil de compte rendu devra être mis en œuvre par tous les États AFI d'ici le 31 décembre 2012.
5/8	Stratégies de formation pour la sécurité de l'aviation en Afrique Projet à court terme	La première Conférence panafricaine sur la coordination de la formation a été organisée par la CAFAC en février 2009. Une réunion de suivi s'est tenue en mai 2009 à Johannesburg (Afrique du Sud) pour établir le Groupe	Main-d'œuvre bien formée et qualifiée.	Manque d'engagement de la part des États et des parties prenantes pour mettre en œuvre la	États, ACIP, bureaux régionaux	Décembre 2010

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		<p>de travail africain d'experts de la formation aéronautique (TEWG) et déterminer son mandat et les mesures qu'il faut prendre pour définir le plan stratégique. La deuxième Conférence panafricaine sur la coordination de la formation s'est tenue en juin 2010.</p> <p>Le TEWG a tenu trois réunions avec le soutien de l'ACIP pour les services de secrétariat ; ses recommandations définissant le plan stratégique pour l'harmonisation de la formation dans la région AFI ont été présentées à la deuxième Conférence panafricaine sur la coordination de la formation (Le Caire, 22-24 juin 2010).</p> <p>L'ACIP, avec le concours de la SITA, a procédé à une enquête sur les besoins et ressources en formation, qui a été achevée en janvier 2010. La base de données a été mise à disposition en mai 2010. Les résultats de l'enquête et des analyses d'écarts, ainsi que les recommandations du TEWG, ont été soumis à la deuxième Conférence panafricaine sur la coordination de la formation, comme il est indiqué plus haut.</p>		recommandation.		
5/9	<p>Coordination et harmonisation de l'assistance</p> <p>Projet à long terme</p>	Des informations sur l'assistance fournie aux États sont demandées à travers les réunions de groupes régionaux et sous-régionaux.	Programme coordonné d'assistance technique pour résoudre les carences dans la sécurité de l'aviation.	Manque de disponibilité de renseignements sur les programmes proposés et en cours.	Bureaux régionaux, ACIP	Mise en œuvre en continu

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
5/10	Programme de travail de l'ACIP Projet à moyen et long terme	Le programme de travail de l'ACIP adopté par la réunion SP AFI/08 RAN est en cours d'application et tous changements sont communiqués aux États et publiés sur le site web de l'ACIP.	Adoption du programme de travail de l'ACIP.	Voir Rec. 3/2	ACIP	Les activités de l'ACIP doivent être transférées aux bureaux régionaux d'ici janvier 2011. Les activités seront permanentes jusqu'en décembre 2015.
5/11	Analyse d'écart Projet à moyen terme	Les résultats de l'analyse d'écart sont initialement examinés au niveau national par l'équipe qui a effectué l'analyse d'écart et plus tard au niveau régional avec les Directeurs généraux de l'aviation civile, pour la détermination des projets prioritaires. Ces examens ont mené, au niveau national, à l'exécution d'une mission de soutien par les équipes de sécurité du bureau régional (ROST) et, au niveau régional, à l'élaboration de cadres organisationnels, juridiques et financiers pour l'établissement de RSOO et RAIA. Des projets prioritaires au niveau régional ont été déterminés : BAG (octobre 2008), UEMOA (mars 2009), CAE (août 2009) et CEMAC (février 2010). Une réunion de suivi pour la SADC et les États qui n'appartiennent pas à un cadre régional de coopération est prévue au troisième trimestre de 2010.	Mise en œuvre complète des projets prioritaires au niveau régional.	Goulets d'étranglement et suivi médiocre des décisions par les États.	ACIP, bureaux régionaux, États	États du BAG, décembre 2010 États de l'UEMOA et Mauritanie, juillet 2011 États de la CEMAC et Sao Tomé-et-Principe, décembre 2011 États partenaires de la CAE, juillet 2011 SADC et autres, après janvier 2012
5/12	Projets prioritaires Projet à long terme	Les résultats d'analyses d'écarts, y compris des informations sur les mesures nécessaires, ont été affichés sur le site web de l'ACIP. Les États sont encouragés à combler les écarts identifiés et aussi à s'adresser à des	Mise en œuvre complète de projets prioritaires au niveau régional.	Manque de financement.	États, industrie, donateurs	Mise en œuvre en continu

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		<p>donateurs pour aider à la mise en œuvre de projets prioritaires.</p> <p>Au niveau de l'OACI, des lettres ont été envoyées aux États et à des donateurs par le Secrétaire général, leur demandant de soutenir la mise en œuvre de projets prioritaires. La réponse des donateurs, des États et des parties prenantes n'a toutefois pas été considérable.</p> <p>Les États AFI sont encouragés à coopérer entre eux pour mettre en œuvre des projets prioritaires.</p>				
5/13	<p>Suivi et surveillance continue de la viabilité des projets de mise en œuvre</p> <p>Projet à moyen et long terme</p>	<p>En janvier 2009, des équipes de sécurité de bureaux régionaux (ROST) ont été établis dans les deux bureaux régionaux d'Afrique (Dakar et Nairobi). Les Directeurs adjoints de ces deux bureaux régionaux ont été chargés de mener les activités liées aux ROST (deux éléments de focalisation ACIP). Les États ayant besoin d'une assistance spécifique de la part des ROST ont été identifiés et un programme de mesures de soutien a commencé en avril 2010.</p>	<p>Suivi efficace des projets de sécurité.</p>	<p>Même si des équipes (ROST) ont été mises en place dans les bureaux Afrique orientale et australe et Afrique occidentale et centrale, les ressources techniques disponibles dans ces bureaux régionaux ne suffiront peut-être pas pour appuyer les États.</p>	<p>Bureaux régionaux, ACIP</p>	<p>La mise en œuvre se fait en continu et est suivie deux fois par an. L'objectif de mise en œuvre doit être intégralement réalisé d'ici décembre 2015.</p>
5/14	<p>Établissement d'équipes de sécurité complémentaires</p>	<p>Les États membres du BAG ont établi l'Équipe régionale de sécurité de l'aviation du BAG (BAGRAST) qui a tenu sa première réunion en mai 2009.</p>	<p>Programme de travail bien coordonné pour la rectification de carences de sécurité.</p>	<p>Il faut un financement à long terme pour les programmes</p>	<p>ACIP, bureaux régionaux, États, COSCAP, Groupe régional de</p>	<p>Décembre 2012</p>

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
	Projet à moyen terme	D'autres équipes régionales de sécurité seront établies dans le cadre de l'établissement des organismes régionaux de supervision de la sécurité (RSOO).		proposés, ainsi qu'un engagement des États dans certaines communautés économiques régionales.	sécurité de l'aviation	
6/1	Cadre de performance régional Projet à court terme	<p>En mai 2009, la réunion ATS/AIS/SAR SG/10 a demandé à l'Équipe spéciale de navigation basée sur la performance (PBN) de finaliser l'élaboration de l'objectif régional de performance, y compris l'attribution de responsabilités et un échéancier.</p> <p>Dans le cadre du mécanisme SIP, un atelier régional sur le cadre de performance est prévu pour le troisième trimestre 2010 pour mettre en place une capacité régionale de planification des systèmes de navigation aérienne à l'aide des fiches du cadre de performance (FCP).</p> <p>La 11^e réunion du Groupe d'étude ATS/AIS/SAR (ATS/AIS/SAR SG/11) a actualisé les FCP qui le concernent. La troisième réunion du Groupe d'étude CNS (CNS/SG/3) a également poursuivi ses travaux sur les objectifs de performances régionaux relevant du domaine CNS. Ces FCP seront examinées à la réunion APIRG/17.</p>	Adoption d'un cadre de performance pour la planification de la navigation aérienne et la mise en œuvre.	<p>Manque de sensibilisation à l'approche basée sur les performances.</p> <p>Fonds limités pour organiser des ateliers.</p>	APIRG et organes auxiliaires	2010
6/2	Cadre de performance national Projet à court terme	Les États AFI recevront de nouvelles orientations à travers l'atelier OACI prévu en décembre 2010.	Cadre de performance national pour les systèmes de navigation aérienne.	Manque de sensibilisation au concept d'approche basée sur les	Bureaux régionaux, États	2011

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
				performances.		
6/3	Restructuration du plan régional de navigation aérienne Projet à moyen terme	L'OACI élabore des ANP électroniques (eANP) qui permettront l'harmonisation avec le Plan mondial de navigation aérienne.	eANP régionaux harmonisés.	Il faut sensibiliser les États à ce concept ; des fonds doivent être disponibles pour sa mise en œuvre.	Siège de l'OACI	2013
6/4	Réorganisation de l'APIRG Projet à court terme	Afin de faciliter la coordination et de diminuer les doubles emplois, le Secrétariat et le sous-groupe ATS/AIS/SAR ont commencé à regrouper les activités. Cela inclut la convocation immédiate de réunions conjointes, des événements consécutifs et des propositions à l'APIRG de fusionner certains organes auxiliaires. De plus, le regroupement devrait accroître la sensibilisation des agents nationaux et permettre une utilisation plus efficace du budget voyages. Pour la première fois, les groupes d'étude ATS/AIS/SAR et CNS ont été convoqués dans la même semaine dans des pièces adjacentes afin de renforcer la coordination. Les deux groupes ont eu une session conjointe et ont abouti à un résultat efficace.	L'APIRG réorganisé est appelé à soumettre un cadre de performance régionale.	Néant.	Bureaux régionaux, APIRG et organes auxiliaires	2010
6/5	Mise en œuvre du nouveau formulaire de plan de vol OACI Projet à moyen terme	Des sondages sont en cours, menés par les bureaux régionaux, pour déterminer le nombre d'États qui utilisent ou prévoient d'utiliser les systèmes automatisés de traitement des plans de vol, et déterminer leurs progrès vers l'aptitude à traiter le nouveau formulaire de plan de vol.	Mise en œuvre du nouveau formulaire du plan de vol.	Manque de sensibilisation au concept d'approche basée sur les performances. Réactions limitées des États au	Bureaux régionaux, APIRG, États	Novembre 2012 Mise à jour par les États et nouvelles orientations sur le FPL à la réunion APIRG/17

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		Une équipe spéciale a été mise sur pied pour examiner les questions liées à la transition au nouveau plan de vol. L'équipe spéciale a été officiellement adoptée par l'APIRG. L'équipe spéciale AFI pour la transition au plan de vol (FPLT TF) se réunira en principe avant la fin de 2010. La FCP pertinente a également été actualisée et soumise à l'APIRG.		sondage effectué par le bureau régional. Fonds limités pour organiser des ateliers.		
6/6	Méthode d'évaluation de la sécurité opérationnelle Projet à court terme	L'APIRG/17 a adopté une méthode d'évaluation de la sécurité.	Adoption d'une méthode d'évaluation de la sécurité.	Fonds limités pour fournir des orientations et organisées des ateliers.	Bureaux régionaux, APIRG, États	2010
6/7	Création d'un Groupe d'action tactique (GAT) Projet à court terme	Le GAT a tenu sa première réunion en mai 2009 et il a analysé son mandat et son programme de travail. Des téléconférences ont été relativement fructueuses et sont prévues toutes les deux semaines. Ces réunions ont été facilitées par l'utilisation d'un logiciel de téléconférence sur Internet à faible coût, pour remplacer des réunions en face à face. Cela a permis au GAT de faire promptement le suivi de certains comptes rendus de conditions insatisfaisantes. Alors que le GAT avait initialement reçu un très grand nombre de comptes rendus de conditions insatisfaisantes, la tendance récente a révélé une diminution progressive de tels comptes rendus. Néanmoins, le GAT a encore devant lui un travail considérable. Au nombre des problèmes à résoudre :	Résolution des comptes rendus de conditions insatisfaisantes.	Soutien limité apporté par les États au mécanisme GAT. Manque de réaction de la part des États aux demandes du GAT. Peu d'États sont décidés à enquêter suite à un compte rendu de conditions insatisfaisantes. Les États n'ont pas de liste des questions de sécurité prioritaires.	Bureaux régionaux, APIRG/GAT	Rapport du GAT à la réunion APIRG/17 en 2010 Le formulaire électronique de comptes rendus d'incidents doit être reformaté pour utilisation par les équipages et les services ATC en 2010

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		<p>a) absence de réponses d'États à des questions relatives aux comptes rendus de conditions insatisfaisantes ;</p> <p>b) manque de ressources consacrées au mécanisme GAT ;</p> <p>c) identification d'un point de contact dans chaque État pour l'interface avec le GAT.</p> <p>La majorité des États répondent aux questions du GAT, mais deux ou trois d'entre eux, ayant le plus grand nombre de conditions insatisfaisantes, répondent moins. C'est un problème prioritaire pour le GAT.</p> <p>La deuxième réunion annuelle du GAT (TAG/2) s'est tenue les 23 et 24 avril 2010. Elle a déterminé qu'il fallait élargir le champ d'application jusqu'en dessous de la couche RVSM (c'est-à-dire en dessous du niveau de vol 290) en considérant les tendances venant du Groupe AFI d'analyse des incidents ATS.</p> <p>La réunion ATS/AIS/SAR SG/11 a noté que l'utilisation de formats non officiels pour rendre compte d'incidents était un des facteurs contribuant au faible nombre de réponses des États. Le sous-groupe est convenu d'appuyer les bureaux régionaux afin de rendre le formulaire de compte rendu d'incident figurant dans le Doc 4444, Appendice 4 plus convivial pour les équipages et les services ATC. Le bureau Afrique orientale et australe</p>		<p>Absence de compte rendu d'incidents par les États, les prestataires de services de navigation aérienne et les exploitants d'aéronefs.</p>		

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		coordonnera ce projet.				
6/8	<p>Activités de surveillance et de suivi du minimum de séparation verticale réduit (RVSM)</p> <p>Projet à long terme</p>	<p>Les bureaux régionaux ont travaillé en coordination avec l'Agence régionale africaine de surveillance (ARMA) pour le suivi de ce que demande la recommandation, en particulier la communication de données pour les aéronefs approuvés en RVSM et la nomination de directeurs des programmes nationaux de RVSM. Plus de 90 % des aéronefs avec aptitude RVSM ont été approuvés. De nouveaux progrès sont attendus, car c'est un processus continu.</p> <p>Le Groupe d'analyse de l'ARMA a été établi.</p> <p>Le processus d'analyse de cas de sécurité après mise en œuvre (POSC) a été mené à bien au dernier trimestre 2009. Des préparatifs effectués en novembre ont conduit aux examens de POSC et à des sessions de remue-méninges avec des participants du GAT de décembre 2009 à fin janvier 2010. Le processus était mené par l'ARMA et facilité par des consultants d'ALTRAN. Le POSC RVSM a été achevé et il a été examiné par la réunion ATS/AIS/SAR SG/11 en avril 2010.</p>	<p>Vols en RVSM sécuritaires et efficaces.</p>	<p>Réticences des États à fournir des données sur la sécurité de l'exploitation.</p> <p>Soutien limité apporté par les États à l'ARMA.</p>	<p>Bureaux régionaux, APIRG, ARMA, États</p>	<p>Mise en œuvre en continu</p> <p>Actualisation des informations à la réunion APIRG/17</p>
6/9	<p>Objectifs de performance de la navigation fondée sur les performances (PBN)</p> <p>Projet à très court</p>	<p>Les objectifs de performance PBN actualisés par la réunion conjointe des équipes spéciales PBN et GNSS ont été entérinés par la réunion ATS/AIS/SAR SG/11 en avril 2010.</p>	<p>Planification et mise en œuvre régionales de la navigation aérienne sur la base des performances.</p>	<p>Manque de compréhension du concept et réticence à aller au-delà des systèmes traditionnels de routes ATS.</p>	<p>Bureaux régionaux, APIRG, États</p>	<p>2011</p> <p>Actualisation des FCP à la réunion APIRG/17</p>

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
	terme			Les États ne participent pas aux séminaires PBN et/ou y envoient des participants inappropriés. Fonds limités pour des séminaires, etc.		
6/10	Soutien de la mise sur pied d'un bureau OACI de procédures de vol pour l'Afrique Projet à court terme	L'évolution de la mise en œuvre de la PBN dans le monde, en particulier l'établissement du bureau de procédures de vol (FPO) dans la région APAC, a fourni des informations et des résultats qui conseillent d'établir un seul FPO à la fois. En conséquence, la réunion conjointe des Équipes spéciales PBN et GNSS (8 au 10 septembre 2009) a suggéré que l'OACI diffère l'envoi d'une lettre aux États les invitant à soumettre des propositions pour l'établissement du FPO AFI. La réunion AFI ATS/AIS/SAR SG/11, tenue du 26 au 30 mai 2010 a estimé avec force que le FPO AFI ne devrait pas être retardé davantage et que la lettre invitant les États intéressés à faire des propositions concernant l'accueil et le soutien du FPO devrait être diffusée immédiatement. En conséquence, la lettre a été diffusée en juin 2010.	Établissement du FPO AFI.	Ressources limitées dans le programme PBN.	Siège de l'OACI	2011 Il a été noté que le FPO de la région APAC vient d'être mis en place, et le Secrétariat a été invité à accélérer la mise en place d'un FPO analogue dans la région AFI. La mise en œuvre s'inspirera de l'expérience acquise dans la mise en place du FPO APAC.
6/11	Mise en œuvre du WGS-84 et des eTOD	La cinquième réunion de l'Équipe spéciale AIS/MAP AFI, tenue à Dakar en mai 2009, a continué les mesures de suivi et a fourni aux États des	Mise en œuvre de WGS-84 et eTOD.	Exposition limitée du personnel AIS/MAP à des connaissances et	Bureaux régionaux, APIRG, États	Mise en œuvre en continu

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
	Projet à long terme	orientations/stratégies pour la mise en œuvre du système géodésique mondial-1984 (WGS-84) et des eTOD, et pour l'élimination des carences en AIS/MAP. Le troisième Congrès AIM régional a mis en lumière la feuille de route de transition d'AIS à AIM dans la région.		compétences appropriées. Les États disposent de fonds limités pour la mise en œuvre. Manque de coordination entre les FIR pour la mise en œuvre du WGS-84.		Actualisation des informations à la réunion APIRG/17
6/12	Mise en œuvre complète de la Zone de routes RNAV aléatoires de l'Océan Atlantique (AORRA) Projet à court terme	Les phases II (2009) et III (2010) sont complètement mises en œuvre.	Mise en œuvre de l'AORRA	Néant.	Bureaux régionaux, APIRG, États	Achevée
6/13	Publication des procédures d'approche RNP fondées sur le GNSS Projet à court terme	Les bureaux régionaux et l'Équipe spéciale PBN ont pris l'initiative d'encourager les États à mettre en vigueur les approches fondées sur le GNSS.	Procédures d'approche RNP basées sur GNSS.	Des fonds doivent être fournis pour des orientations pratiques à l'intention des États. Manque de confiance dans la navigation fondée sur le GNSS.	Bureaux régionaux, APIRG, États	2010 Actualisation des informations à la réunion APIRG/17
6/14	Assistance de l'OACI sur les questions juridiques et réglementaires liées à la mise en œuvre de procédures d'approche	Une analyse de l'état de la mise en œuvre sera effectuée à une réunion conjointe des équipes spéciales PBN et GNSS afin de vérifier l'état de la mise en œuvre dans chaque État pour établir l'ampleur du projet.	Orientations sur les questions de réglementation liées aux procédures d'approche fondées sur GNSS.	Manque de fonds pour fournir des orientations pratiques aux États.	Siège de l'OACI	2010 Actualisation des informations à la réunion APIRG/17

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
	GNSS Projet à court et moyen terme					
6/15	Encourager la mise en œuvre du service SIGMET et du QMS dans la région AFI Projet à long terme	L'APIRG a adopté l'objectif de performance MET : encourager la mise en œuvre du SIGMET et du système de gestion de la qualité (QMS) dans la région AFI.	Mise en œuvre de SIGMET et QMS.	Fonds limités pour la mise en œuvre.	Bureaux régionaux, États	Mise en œuvre en continu Actualisation des informations à la réunion APIRG/17
6/16	Soutien technique et financier pour la mise en œuvre de systèmes de gestion de la qualité dans la région AFI Projet à moyen terme	L'OACI, en collaboration avec d'autres donateurs, va identifier des sources potentielles de soutien technique et financier aux États pour la mise en œuvre de systèmes de gestion de la qualité (QMS) dans le domaine de la météorologie aéronautique.	Services efficaces de météorologie aéronautique.	Manque d'enthousiasme de la part des donateurs pour fournir aux États un soutien financier et technique.	Siège de l'OACI, bureaux régionaux	2012 Actualisation des informations à la réunion APIRG/17
6/17	Mise en œuvre des avertissements et prévisions de région terminale, communication des prévisions du SMPZ, optimisation des échanges de données OPMET et formation du personnel météorologique Projet à long terme	L'APIRG a adopté l'objectif de performance MET : encourager la mise en œuvre des avertissements et prévisions de région terminale, la communication des prévisions du système mondial de prévisions de zone (SMPZ) et l'optimisation des échanges de données OPMET dans la région AFI.	Services efficaces de météorologie aéronautique.	Manque de personnel formé, en raison d'un budget insuffisant au niveau de l'État.	Bureaux régionaux, États	Mise en œuvre en continu Actualisation des informations à la réunion APIRG/17
6/18	Suivi AFISNET Projet à court terme	La 17 ^e Réunion de coordination AFISNET (SNMC/17) s'est tenue à Monrovia (Libéria) du 23 au 25 juin 2009 et les conclusions restantes de SNMC/16 ont été examinées.	AFISNET modernisé.	Manque de financement.	États de la Région Afrique occidentale et centrale	2010 Actualisation des informations à la réunion APIRG/17

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		<p>Une équipe technique conjointe pour l'évaluation et la réorganisation technique d'AFISNET a été établie (Conc. 17/02).</p> <p>Une liste des États AFISNET à évaluer a été établie.</p> <p>L'AAC du Ghana, la FIR Roberts et l'ASECNA sont désignés comme chefs d'équipe des trois équipes, pour effectuer l'évaluation du 15 août au 15 octobre 2009.</p> <p>La lettre de suivi SR 3/76-0743, en date du 15 octobre 2009, a été envoyée par le Bureau régional Afrique occidentale et centrale aux États et organisations internationales.</p> <p>La lettre SR 3/76-0032, en date du 20 janvier 2010, a été envoyée par le Bureau régional Afrique occidentale et centrale : l'attention y est appelée sur SNMC/17, Conclusion 02, un appel à candidature d'experts et de chefs d'équipe y est lancé et des rapports d'évaluation, sont demandés, dans la mesure où ils sont disponibles.</p> <p>Une liste d'experts a été arrêtée le 16 mars 2010 pour l'exécution du travail.</p> <p>Une réunion de coordination s'est tenue au bureau régional en avril 2010 avec les chefs d'équipe, pour l'adoption de la planification de l'évaluation sur le terrain.</p>				

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
6/19	Planification, mise en œuvre et exploitation de réseaux de microstations (VSAT) dans la région AFI Projet à court terme	Tous les groupes de gestion du réseau VSAT ont été informés de la nécessité d'une harmonisation des réseaux de communication : SADC, 6 et 7 avril 2009 ; NAFISAT, 22 et 23 avril ; AFISNET, 13 au 15 juin 2009. SAT/14 a demandé l'instauration d'un comité de gestion CAFSAT, analogue au SNMC établi pour AFISNET (Con. SAT14TF1/01). SAT/15 (19 au 21 mai 2010) a examiné et analysé la mise en œuvre de cette conclusion.	Réseau de communications AFI harmonisé.	Manque de fonds pour appuyer le développement de ce programme.	Bureaux régionaux, États, ANSP utilisant le service VSAT	2011 Actualisation des informations à la réunion APIRG/17
6/20	Amélioration des communications air-sol hautes fréquences (HF) dans la région AFI par l'utilisation des prévisions de propagation ionosphérique Projet à court terme	La section CNS de l'OACI élabore un programme de gestion des fréquences.	Attribution efficace des fréquences et amélioration de la fiabilité des communications air-sol.	Néant.	Siège de l'OACI	2010 Atelier SIP en septembre 2010 Actualisation des informations à la réunion APIRG/17
6/21	Spectre de fréquences Projet à court et moyen terme	Les États AFI actualisent la liste COM pour alimenter la base de données des fréquences. Le siège de l'OACI a organisé un atelier ainsi que la première réunion AFIFMG à Dakar, du 28 septembre au 2 octobre 2009. Les États et autres organisations internationales ont été informés de la position de l'OACI et invités à la	La position de l'OACI pour la CMR est soutenue par États et organisations.	Il faut des fonds pour convoquer une réunion ACP-GF dans la région AFI, afin de coordonner la position des États. Manque de fonds pour que les bureaux régionaux	Siège de l'OACI, bureaux régionaux, États	2012 Actualisation des informations à la réunion APIRG/17

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		<p>soutenir.</p> <p>Une réunion de coordination régionale se tiendra pour élaborer une position harmonisée avant la CMR-2012.</p>		participent à ATU.		
6/22	<p>Établissement d'arrangements relatifs à des services de recherches et sauvetage (SAR) sous-régionaux</p> <p>Projet à long terme</p>	<p>Une équipe spéciale SAR a été créée et chargée d'établir des arrangements SAR conjoints, y compris le développement de la fiche du cadre de performance.</p> <p>La communauté de l'Afrique de l'Est a abordé en février 2010 la question de l'élaboration d'un cadre pour l'application de l'accord relatif aux recherches et au sauvetage (SAR) en Afrique de l'Est.</p> <p>Un séminaire SAR et coordination civilo-militaire aura lieu à Niamey en juin pour sensibiliser les États aux questions SAR et à leurs responsabilités dans ce domaine.</p> <p>Les Émirats arabes unis parrainent un séminaire SAR en 2010 et appuient aussi l'établissement d'un centre conjoint de coordination de sauvetage dans les États de la SADC.</p> <p>Une équipe spéciale pour l'intégration des services SAR dans la région AFI (ASSI TF), créée par la réunion ATS/AIS/SAR SG/11, se réunira en 2010.</p> <p>Un projet régional SAR financé par les émirats arabes a été présenté en mai 2010 par l'expert SAR des Émirats</p>	Arrangements SAR conjoints.	<p>Manque de participation des États aux forums SAR de l'OACI.</p> <p>Manque d'organisations SAR clairement définies dans les États.</p> <p>Manque d'attribution claire des responsabilités et des obligations redditionnelles dans la prestation des services SAR.</p> <p>Manque de formation dans le domaine SAR.</p>	Bureaux régionaux, États, APIRG	<p>Mise en œuvre en continu</p> <p>L'équipe spéciale a été créée</p> <p>Actualisation des informations à la réunion APIRG/17</p>

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		arabes unis.				
6/23	Mise en œuvre de la certification des aérodromes et de systèmes de gestion de la sécurité (SGS) aux aérodromes Projet à court terme	Un atelier régional sur la certification des aérodromes a eu lieu à Casablanca en 2009 et un autre à Kampala en avril 2010, en collaboration avec la FAA. Plusieurs activités de formation sur PNS/SGS ont été mises en œuvre et se poursuivent dans le cadre de l'ACIP. Les activités de formation comprennent une formation pour formateurs appelés à continuer des activités de formation avec les États. Une assistance pour développer les SGS dans les États partenaires de la CAE continue dans le cadre de l'ACIP. Les problèmes de mise en œuvre ont été examinés lors de la réunion du sous-groupe Exploitation aéroportuaire de l'APIRG (AOP/SG/8), qui a eu lieu en juin 2010. Les résultats seront soumis à APIRG/17.	Formation d'agents responsables de la mise en œuvre PNS/SGS. Aptitudes nécessaires pour enseigner données à des formateurs. Identification de problèmes existants et émergents.	Moyens limités des États en termes de ressources humaines	ACIP, bureaux régionaux, États	2010 Actualisation des informations à la réunion APIRG/17
6/24	Modification de la composition du Groupe régional Afrique-Océan Indien de planification et de mise en œuvre (APIRG) Projet à court terme	APIRG/17 a amendé le mandat de l'APIRG.	Mandat de l'APIRG actualisé.	Néant.	APIRG	2010
6/25	Correction des carences de la navigation aérienne dans la région AFI	Le bureau régional a planifié des améliorations des ressources humaines et de la capacité en TIC afin de relever l'interaction avec les États. Cela inclura la mise en place de sites	Réduction des carences.	Contrainte de ressources pour éliminer les carences.	Bureaux régionaux, APIRG, États	Mise en œuvre en continu Actualisation des

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
	Projet à long terme	<p>web interactifs, y compris la base de données régionale sur les carences.</p> <p>Des missions ont été réalisées et d'autres sont planifiées pour cibler des États afin de traiter des carences identifiées comme prioritaires par la Réunion régionale spéciale AFI, le TAG et l'APIRG.</p> <p>Les objectifs régionaux de performance déterminés par la Réunion spéciale AFI, liés expressément à l'élimination des carences, ont été revus et actualisés par APIRG/17.</p> <p>La réunion ATS/AIS/SAR SG/11 a noté que la liste actuelle des carences dans la région AFI, dans les domaines ATM, AIS/MAP, SAR, n'est pas utile. Elle ne tient pas compte des résultats de l'USOAP, de l'analyse des écarts du GASP, des observations du Groupe d'action tactique AFI, des missions dans les États, etc. Un effort concerté doit être lancé par les bureaux régionaux avant la fin de 2010, afin de reconstruire la base de données.</p>		<p>Manque de détermination appropriée des priorités pour l'attribution des ressources.</p> <p>Manque de détermination pour la résolution des carences.</p>		<p>informations à la réunion APIRG/17</p> <p>Examen et actualisation de la liste des carences avant la fin de l'année 2010</p>
6/26	<p>Approche collaborative de la planification des systèmes de gestion du trafic aérien (ATM) tenant compte de l'environnement</p> <p>Projet à long terme</p>	<p>Le bureau régional va continuer l'interaction avec les États par des lettres officielles pour stimuler la mise en œuvre.</p> <p>L'APIRG a établi un sous-groupe appelé à mesurer les bénéfices environnementaux des améliorations de l'ATM ; l'APIRG et son sous-groupe ont été informés de la nécessité de</p>	Adoption du concept opérationnel ATM de prises de décisions collaboratives.	Disponibilité limitée de fonds dans les États.	Bureaux régionaux, APIRG, États	<p>Mise en œuvre en continu</p> <p>Actualisation des informations à la réunion APIRG/17</p>

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
		<p>prendre en compte l'environnement dans la planification de la mise en œuvre du système de navigation aérienne.</p> <p>La réunion ATS/AIS/SAR SG/11 a actualisé les FCP en conséquence.</p>				
6/27	<p>Planification de la préparation aux pandémies dans le secteur de l'aviation</p> <p>Projet à long terme</p>	<p>Les États ont été encouragés à se joindre au projet CAPSCA.</p> <p>Des évaluations des plans de préparation aux pandémies ont été effectuées en 2009 à deux aéroports du Nigéria (Abuja, Lagos) et deux aéroports d'Afrique du Sud (Le Cap et Johannesburg). Une autre évaluation a été effectuée au Kenya en juin 2010. Une autre encore est planifiée pour le Mozambique.</p> <p>Une équipe régionale de médecine aéronautique (RAMT) a été créée, et son mandat comprend la coordination et l'harmonisation de la planification de la préparation entre les parties prenantes.</p> <p>Un atelier de préparation aux pandémies a été organisé à Nairobi (Kenya), en juin 2010.</p>	<p>Moyens renforcés pour la planification de la prévention de la propagation de maladies transmissibles par les voyages aériens.</p>	<p>Manque de sensibilisation au rôle et à la responsabilité des autorités de l'aviation civile et des parties prenantes dans la planification de la préparation aux pandémies.</p>	<p>OACI, États</p>	<p>Mise en œuvre en continu</p> <p>Actualisation des informations à la réunion APIRG/17</p>

Rec./Tâche de SP AFI/08 RAN		Mesures prises/planifiées	Aboutissement	Défis	Partie prenante responsable	Date ciblée
N°	Titre					
6/28	Mise en œuvre d'un projet de coopération technique de l'OACI relatif à un système ATM mondial Projet à long terme	Les États ont été encouragés à se joindre au projet d'assistance technique de l'OACI pour la mise en œuvre du plan de navigation aérienne fondé sur les performances. Un projet d'assistance aux États pour la mise en œuvre de la plébéienne a été élaboré et le projet a été présenté à la réunion APIRG/17.	Projet régional d'assistance aux États pour la mise en œuvre de systèmes de navigation aérienne fondée sur les performances.	Il faut sensibiliser les États à la compréhension et à la mise en œuvre du programme.	OACI, États	Mise en œuvre en continu Actualisation des informations à la réunion APIRG/17